

de la catégorie C, s'est toujours vendu meilleur marché que la houille.

L'hon. M. Pickersgill: Il ne se vendait pas meilleur marché à cette époque-là.

M. MacLellan: L'honorable représentant dit qu'il ne se vendait pas meilleur marché à cette époque-là. Voilà justement le hic. Pourquoi n'était-il pas meilleur marché? C'est parce que le canal de Suez était momentanément obstrué; le pétrole en provenance du Moyen-Orient ne pouvait pas être expédié. A cause de l'état des marchés dans le monde entier, il y avait une grande pénurie de pétrole; or, le prix du pétrole secondaire, comme celui de tous les autres produits, a monté en flèche. C'était un cas d'urgence ou une situation très exceptionnelle. Cependant le gouvernement libéral de l'époque a profité de cet état de choses inusité pour prétendre que des subventions à l'égard du charbon de la Nouvelle-Écosse ne seraient jamais nécessaires.

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai pas dit cela.

M. MacLellan: Si le gouvernement libéral avait été réélu en 1957, il n'y aurait pas eu d'usines thermiques dans la province de Nouvelle-Écosse ni au Nouveau-Brunswick parce qu'aucun des deux gouvernements provinciaux n'aurait accepté la proposition présentée alors par le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. On a offert d'avancer les capitaux nécessaires à l'aménagement des usines. L'honorable représentant de Bonavista-Twillingate a dit que la province pouvait acheter ces usines n'importe quand. Il est vrai qu'on a offert d'avancer les capitaux pour les usines; toutefois, l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate affirme maintenant qu'on achèterait du charbon pour ces usines sans verser de subvention, qu'on achèterait du charbon pour ces usines en en faisant une affaire rentable. L'honorable député de Bonavista-Twillingate a même été jusqu'à dire qu'après cinq ans, l'affaire aurait été rentable. Voici les faits: en 1957, époque où l'on a fait cette fausse proposition aux gens des provinces de l'Atlantique, nous avions une idée du coût de production d'énergie au moyen du charbon. Nous savions qu'on ne pouvait produire à profit. Ils savaient, en réalité, qu'en employant du charbon sans l'octroi de subventions, le coût de production serait extrêmement élevé. Par conséquent, l'offre des libéraux à l'époque se réduisait à rien.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permet-il de lui poser une question?

M. MacLellan: Oui.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député ne se souvient-il pas qu'avant la fin des entretiens et avant les élections de 1957, le

[M. MacLellan.]

gouvernement St-Laurent s'était engagé à abaisser le prix du charbon pour le rendre conforme au prix du pétrole afin qu'on pût continuer à se servir du charbon.

M. MacLellan: Monsieur le président, le parti libéral à la Chambre avant les élections de 1957 a refusé obstinément de verser des subventions à l'égard du charbon.

L'hon. M. Pickersgill: Répondez à ma question.

M. MacLellan: Le 6 juin, soit quatre jours avant les élections, ils ont publié un communiqué donnant à entendre qu'ils seraient peut-être disposés à verser des subventions. Mais en formulant la proposition sur l'énergie, ils avaient refusé de les verser à l'égard du charbon. Comment pareille proposition était-elle possible en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick?

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

M. MacLellan: Monsieur le président, au moment de la suspension de la séance, avant le déjeuner, j'en étais aux deux récents discours qu'a prononcés le député de Bonavista-Twillingate sur le problème du charbon en Nouvelle-Écosse et, tout particulièrement, sur le programme d'énergie thermique de 1957-1958. Il a commencé par déclarer que le parti conservateur, lors de la campagne électorale de 1957, avait promis d'accroître la production du charbon en Nouvelle-Écosse. Il a ensuite prétendu que l'industrie de la houille aurait été rescapée dans cette province si l'on avait mis à exécution le programme d'aménagement de centrales thermiques proposé par le gouvernement d'alors.

En réalité, lorsque le gouvernement de M. St. Laurent a formulé ce programme, l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Flemming et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Stanfield, ont fait savoir qu'ils l'acceptaient en principe, mais qu'ils ne se prononceraient pas sur la proposition avant que leurs gouvernements l'aient soigneusement étudié, et cela pour d'excellents motifs. Ce programme—c'était alors le mot d'ordre du parti libéral—devait fournir de l'énergie «au prix coûtant» au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse. On ne saurait faire aux gens des provinces atlantiques une proposition moins alléchante que de leur offrir de l'électricité au prix coûtant. Nous avons déjà l'énergie à prix coûtant. La Commission de l'énergie de la Nouvelle-Écosse, par exemple, qui utilisait le charbon pour produire l'énergie, voyait